

Madame
Nadia Privet
Rue de la Poste 22
1009 Pully

privet.nadia@gmail.com
+41(0)79.644.42.66

RECOMMANDE
Municipalité de et à Pully
A l'att. De Monsieur Gilles Reichen
Av. du Prieuré 2
Case Postale 63
1009 Pully

RECOMMANDE
Monsieur le Président du conseil
Communal de Pully
Monsieur Pierre Zappelli
Av. des Collèges 41
1009 Pully

Pully, le 03 février 2014

Concerne : transmission de pétitions modulables de A à G
Consultation citoyenne sur la
« Requalification de la rue de la Poste et de l'av. Samson-Reymondin »

Monsieur le Syndic, Monsieur le Président du Conseil Communal,

Me voici investie d'une mission de transmission, en effet, depuis la séance d'information du 10 octobre 2013, les citoyennes et citoyens de Pully, se sont trouvés surpris par les nombreuses décisions municipales, une période d'essai pour le moins incompréhensible, ainsi que des aménagements urbains inesthétiques ou manquant sur l'axe principal du cœur de Pully, la Rue de la Poste et sa voisine l'av. Samson-Raymondin.

Qui plus est, nous laissant ouverte, la porte à des modulations, car ce projet n'est en aucun cas clairement défini et encore moins définitif.

Dès lors, sont nées les pétitions citoyennes modulables, dont vous avez certainement entendu parler, dans le « Régional » du 20.11.2013 et du 08.01.2014 ainsi que dans le « 24 heures » du 19.12.2013.

Lancées dans l'urgence d'une consultation populaire, elles sont pour le moins novatrices, et disons-le peut régulièrement dans leurs formes.

Environs 30 commerces ont mis à disposition des citoyennes et citoyens ces pétitions modulables.

Cette concertation publique nous révèle les besoins, les désirs, ainsi que les doléances légitimes de tous les pétitionnaires de Pully.

Ceux-ci, n'étaient en effet pas clairement renseignés sur l'application de ce plan, ainsi que sur son potentiel de modulation.

Voyons cette consultation dans le détail :

Pétition A : (487 signataires)

- *Contre la période d'essai « requalification de la rue de la Poste »
Rue du centre, Rue du de la Gare, Samson-Raymondin etc....
De « Février » 2014 à fin 2014.*

Les intéressés n'admettent pas une période d'essai inutile et dangereuse pour la vitalité du centre de Pully, déjà en proie à un difficile maintien de ses commerces, du entre autres à plusieurs chantiers récents.

Conscients d'une réfection urgente de la rue de la Poste, la plupart appuient les objectifs de mobilité douce, ainsi qu'un confort mixte et modéré de tous les moyens de locomotion.

Une période d'essai, en plus de longues années de réfection du site, condamnera à n'en pas douter toute la population commerciale, ainsi que ses usagers à une délocalisation ne manquant pas d'intérêt à proximité.

Pétition B : (427 signataires)

- *Comprenant tous les modules suivant : C, D, E, F, G.*

C'est-à-dire :

Pétition C :

- *Contre le mobilier urbain suivant: Plot de béton et parasols sur la Rue de la Poste*

Refus catégorique de cet aménagement même de manière transitoire.

Pétition D :

- *Pour 2 îlots de places de parcs en épi de minimum 2x5 places*
 - *Devant l'immeuble Rue de la Poste 24-26*
 - *Devant l'immeuble de la BCV de la Rue de la Poste.*

Partant du principe que le sens unique est admis et réalisé, les intéressés connaissent le besoin impératif de pouvoir s'arrêter sur ce tronçon, c'est un service minimum à la population et aux commerçants, chargement et déchargement de marchandises et prestations, prise en charge de personnes âgées ou handicapée, achats rapides etc...

10 places de parcs semblent insuffisantes, mais essentielles au maintien des commerces.

Pétition E : (2 signataires)

- *Pour des arbres d'essences indigènes, au nord de l'axe routier de la Rue de la Poste.*

Les pétitionnaires ne comprennent pas pourquoi les arbres sont si rares et mal situés sur le plan projeté, tous attendent des autorités une arborisation de qualité sur cet axe, de façon à rendre agréable la promenade, les arrêts ombragés sur la partie commerciale de la rue, et une

pollution filtrée, ainsi que la valorisation esthétique et visuelle en harmonie avec le site authentique et historique de Pully.

Pétition F : (2 signataires)

- *Pour un parc en herbes, arbres et fleurs, en lien avec la fontaine de la Police Municipale, muni de jeux pour petits enfants, ainsi que bancs publics. Sur la rue de la Poste.*

Vos administrés regrettent le manque d'espaces verts au centre du bourg historique de Pully, Cet endroit n'ayant jamais fait l'objet d'un aménagement accessible aux habitants, il manque précisément à cet endroit, une promenade verte, lieu de repos et de rencontres pour petits et grands piétons.

Conserver et améliorer cet espace réhabiliterait une partie native de la rue de la Poste, et réhabiliterait la mémoire de ce qui fut jadis la ruelle du Jura.

Pétition G :

- *Pour que le terminus des TL lignes 47 et 48 soient au pied de la face nord de la Maison Puillérane, sur la rue de la Poste.*

Les pétitionnaires ne comprennent pas le choix de la municipalité pour un arrêt ou pire un terminus entre le poste de Police et le garage de la Gare, cela équivaut à un parking poids lourd, détériorant une partie du bourg historique restée authentique par ses volumes et son charme anciens.

De plus, la partie piétonne au Nord est inexistante à cet endroit, à l'inverse, la partie Est de la rue de la Poste est déjà d'une largeur pouvant recevoir 4 pistes routières dont 2 en zones parkings, ainsi qu'un trottoir Nord confortable, et Sud suffisant.

En outre, cela dynamiserait le cœur du bourg (Place Obernai), en donnant la possibilité aux usagers de pratiquer en plus de la Rue de Poste, la Grand-Rue, la Rue du Prieuré, l'Avenue Samson-Raymondin, la Rue du Centre, la Rue de la Gare, ainsi que toute la partie Sud du bourg, sans parler du relais direct avec la passerelle CFF, via la place de la Clergère.

Cette vision fait même partie de votre propre invitation à la séance d'information du 10 octobre 2013. (Voir pièce annexée).

Pour conclure :

Il a été mis à disposition des consultants la possibilité de signer séparément les modules À ce jour, seuls les modules E et F m'ont été transmis.

Les modules A et B ont donc été largement approuvés à l'unanimité.

Cependant, la distribution entièrement libre des documents, ne me permet pas, aujourd'hui d'affirmer que des pétitions retardataires ne me soient encore transmises.

Dans ce cas, je vous les transmettrais ultérieurement.

Monsieur le Syndic, Monsieur le Président du Conseil communal,
J'ai l'honneur de vous remettre en annexe, sous ce pli et dans sa forme originale, la liste des pétitionnaires concernés par le projet de requalification de la rue de la Poste et consorts, je vous laisse en apprécier le nombre et surtout l'attachement de vos administrés pour la rue de la Poste, le bourg historique de Pully, ainsi que de leur ville, Pully.
Dans l'attente d'une étude bienveillante de cette concertation publique,
Je me tiens bien évidemment à votre disposition, pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Syndic, Monsieur le Président du Conseil Communal,
l'expression de mes respectueuses salutations.

Nadia Privet



Anxe : ment.

Copies : Commerces depositaires des pétitions.